

Foot à l'école 2017



Cycle 2

Le cadre : Partenariat DSDEN 19 / Comité USEP 19 / Comité Départemental de Football.

Le projet : Il propose aux classes qui choisissent de programmer un cycle football un accompagnement humain et matériel.
Prévoir un module de 8 à 12 séances.
Les séances sont animées par le maître de la classe avec l'aide d'un intervenant qualifié pour 4 d'entre elles.
Le projet est finalisé par une rencontre USEP.

Les interventions :

Elles sont assurées par le cadre technique départemental titulaire du Brevet d'Etat football.

Ces interventions, hebdomadaires, d'une durée d'une heure environ sont programmées sur une période scolaire **soit 4 séances** avec l'intervenant.

Qui peut s'inscrire ?

Les classes de cycle 2 pour lesquelles l'activité est incluse dans la programmation EPS, décidées pendant la réunion de secteur.

Participation aux frais : 20 €

Protocole :

- Les enseignants d'un même secteur (lors de la réunion de septembre) définissent leur programme annuel.
> les enseignants intéressés par cette activité envoient la fiche d'inscription à l'USEP.
L'intervenant rencontre les enseignants du secteur lors d'une réunion de préparation pour définir ensemble le projet pédagogique, les besoins matériels, le cadre de l'intervention et le rôle de chacun pendant les séances.
- Les démarches administratives sont effectuées lors de cette réunion : un document support « **projet pédagogique EPS** » est **co-signé par l'intervenant et l'enseignant**. Il contractualise le projet. Le directeur envoie le document à l'IEN de la circonscription **au plus tard 15 jours avant le début de l'intervention**.

Déroulement :

Après avoir défini avec l'intervenant le rôle de chacun :

- l'enseignant et l'intervenant conduisent les séances avec l'ensemble de la classe sous forme d'atelier ou en demi groupe.
- l'enseignant conduit seul les séances intermédiaires.
- du matériel est laissé à la disposition par l'USEP sur la durée du cycle.
- Le projet pédagogique qui définit le contenu des séances et des situations pédagogiques sert de support à l'enseignant et à l'intervenant.



Attention, le nombre de place est limité cette année et ce projet débutera exceptionnellement en janvier 2018

FICHE D'INSCRIPTION

Foot à l'école

SECTEUR	ECOLES	CLASSES	NOM ENSEIGNANTS	NOMBRE D'ELEVES

Période souhaitée :

Janvier / février
(intérieur)

Mars / avril

Mai / juin

Jour souhaité :

L'école a-t-elle :

- un stade à proximité
 - une zone herbeuse dans l'école ou à proximité
 - un gymnase ou une structure couverte
- (une des 3 installations est nécessaire)

oui / non
oui / non
oui / non

La classe s'engage à participer à une rencontre finale USEP.

Signature du maître :

Fiche d'inscription à renvoyer avant le 23 septembre 2017

- par courrier à : USEP 19, 4 impasse Pièce St Avid, CS 20123, 19004 Tulle Cedex
- ou par e-mail : usep@fal19.fr